



Robert Dépatie se joint à Rogers Communications à titre de président et chef de la direction, Services résidentiels et Affaires

Dans ce poste nouvellement créé pour assurer la direction des groupes Maison connectée, Rogers service Affaires et Expérience client, M. Dépatie mettra à profit ses près de 20 ans d'expérience dans l'industrie.

TORONTO, 02 déc. 2021 – Rogers Communications a annoncé que Robert Dépatie se joindra à l'entreprise à compter du 6 décembre à titre de président et chef de la direction, Services résidentiels et Affaires.

« Je suis très heureux d'accueillir Robert au sein de notre équipe de direction, a déclaré Tony Staffieri, président et chef de la direction par intérim de Rogers. Avec ses près de 20 ans d'expérience dans les secteurs des télécommunications et des médias, sa réputation à offrir de la valeur aux actionnaires, son solide talent d'exécution et sa connaissance approfondie de nos activités, Robert est bien placé pour diriger notre nouvelle division Services résidentiels et Affaires. Celle-ci nous permettra d'offrir plus de choix et d'avantages concurrentiels aux consommateurs et aux entreprises d'un océan à l'autre, et de bien nous positionner afin de stimuler une forte croissance à long terme lorsque nous unirons nos forces à celles de Shaw l'an prochain. »

Robert compte près de 20 ans d'expérience en leadership dans les domaines des télécommunications et des médias, et il est membre du Conseil d'administration de RCI depuis quatre ans. Anciennement président et chef de la direction de Québecor inc. et de Québecor Média, il a également été président et chef de la direction de Vidéotron ltée pendant dix ans, apportant des améliorations importantes à l'expérience client, à la croissance des revenus et au bénéfice d'exploitation.

« Je fais partie de Rogers depuis plusieurs années et je suis emballé d'assumer ces nouvelles fonctions et de travailler en étroite collaboration avec Tony et l'équipe de direction, a déclaré M. Dépatie. Rogers se trouve à un moment décisif de son parcours. Mes objectifs consistent à améliorer la valeur pour les actionnaires, à stimuler la croissance à long terme dans nos groupes de la division Services résidentiels et Affaires, à offrir la meilleure expérience client possible et à fournir nos incroyables produits et services à des clients partout au pays lorsque nous fusionnerons avec Shaw. »

La nouvelle division Services résidentiels et Affaires comprend les groupes Maison connectée (Internet haute vitesse, Télé et Système de domotique Rogers), Rogers service Affaires (pour les grandes entreprises, le secteur public et les petites et moyennes entreprises) et Expérience client (pour tous les clients des services sans-fil et filaires).

À propos de Rogers

Rogers est une fière entreprise canadienne dont l'objectif est de donner plus de possibilités aux Canadiennes et aux Canadiens au quotidien. Notre fondateur, Ted Rogers, a acheté sa première station de radio, CHFI, en 1960. Rogers a évolué et occupe désormais une position de chef de file dans le domaine de la technologie et des médias. Elle est vouée à offrir le meilleur service sans-fil, résidentiel et médiatique aux gens et aux entreprises d'ici. Ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles RCI.A et RCI.B et à la Bourse de



New York (NYSE) sous le symbole RCI. Pour en savoir plus sur nous, consultez aproposde.rogers.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur, y compris des énoncés concernant l'issue de la transaction proposée avec Shaw Communications Inc. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de Rogers qu'elle pose des hypothèses et fasse des prévisions, et sont assujettis à des risques et incertitudes inhérents (dont bon nombre sont indépendants de notre volonté) et pourraient amener les résultats et événements réels à différer sensiblement des résultats exprimés ou projetés dans l'information prospective. Par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs sont formulés conformément aux dispositions d'exonération des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables. Sauf si la loi l'exige, Rogers décline toute intention et obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs.

Pour plus d'information :
media@rci.rogers.com, 647-747-5118